

procher du programme de leurs amis français de *L'Aube* et que les communistes sont à même d'abandonner leurs méthodes... incorrectes, il est possible au parti socialiste de marcher avec eux, sur un bout de chemin. »

Interrogé sur le Groupement sorti de l'ancien parti libéral, Thorn répondit : « Je ne sais en faire et je ne peux me figurer un représentant de ce parti faisant le tour du monde et se qualifiant de « député du parti patriotique » sans voir son interlocuteur lui poser la question : « Mais avez-vous donc chez vous des partis ou groupements antipatriotiques ? »

Pour finir, Jis Thorn fait allusion au programme socialiste de 1918 qui, selon lui, a gardé toute sa fraîcheur et qui est pour ainsi dire synonyme du nouveau « Parti ouvrier ». Comme, d'après l'interviewé, l'heure du socialisme a sonné depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, il forme le vœu que le parti ouvrier se montre digne de l'idéal socialiste, et qu'il le réalise, si possible, avec tous ceux qui sont de bonne volonté (66).

Le 14-12-1945, Joseph Thorn fut nommé membre du Conseil d'Etat auquel il appartient jusqu'à sa mort (67). Il entra également au Comité du Contentieux où il se fit remarquer par ses connaissances approfondies du droit administratif (68).

La santé de Jis Thorn, ébranlée par le séjour à Dachau, ne lui permit pas de déployer au sein du Conseil d'Etat l'activité débordante dont il avait fait preuve avant la guerre, mais il reste acquis que sa collaboration resta, jusqu'à la fin, des plus précieuses.

Rencontre à Luxembourg de Jos. Thorn et de P.-H. Spaak  
à l'occasion de la réunion de la Commission Permanente  
du Traité de Bruxelles (17 et 18-6-1949).



De g. à dr. : Jos. Thorn, P.-H. Spaak, Vicomte Aubert de Thieusis, Jos. Bech, ministre des Affaires étrangères ; Vicomte Berryer, de 1947 à 1953, ministre de Belgique à Luxembourg.